

GRAND CONSEIL
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

22 février 2023

**Cérémonie à l'occasion du 175^e anniversaire de la République
Discours présidentiels**

Discours de M^{me} Sarah Blum, présidente du groupe VertPOP

Madame la présidente du Grand Conseil,
Monsieur le président du Conseil d'État,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'État,
Mesdames et Messieurs les membres du Grand Conseil,
Madame la chancelière d'État,
Madame et Monsieur les secrétaires généraux du Grand Conseil,
Mesdames et Messieurs les représentant-e-s des médias,
Mesdames et Messieurs,

Nous nous apprêtons à célébrer officiellement les 175 ans de la République et Canton de Neuchâtel, les 175 ans d'une révolution. C'est d'ailleurs un aspect sur lequel on n'insiste pas trop, qui n'est pas dans notre ADN dans un pays où on privilégie le consensus et où le moindre changement peut prendre beaucoup de temps.

Quelques mots déjà sur cette révolution et quelques aspects moins connus qu'il me semble intéressant de rappeler ici : si cette révolution a été populaire, elle fut bourgeoise avant tout. En effet, la classe ouvrière n'avait guère conscience de son existence distincte. La liberté à conquérir n'apparaissait que sous la forme de la liberté politique, et la seule classe qui pouvait alors briser l'État féodal vermoulu, c'était cette classe industrielle et commerçante, portée d'ailleurs par les idées généreuses et populaires de la philosophie révolutionnaire française. Cette classe fut néanmoins portée par les couches populaires lorsqu'il fallut chasser le pouvoir prussien, constituer un gouvernement provisoire et s'assurer que les royalistes ne reviennent pas au pouvoir.

Cette révolution, qui a débuté dans nos chères Montagnes, a donc représenté une rupture totale d'avec le passé.

C'est ainsi que l'ancien État – gouvernement, administration, justice, police et militaire – fut détruit totalement et consciemment. Cela signifia également la fin du pouvoir anormal du clergé, qui non seulement détenait l'état civil, mais qui exerçait également une très rigide police des mœurs et des idées.¹

Cette révolution est d'autant plus remarquable que ses effets perdurent jusqu'à aujourd'hui et qu'elle fut la seule à aboutir parmi toutes celles amorcées en 1848 – le fameux « Printemps des peuples ».

Notre révolution a ainsi laissé des valeurs qui nous unissent derrière l'État depuis 175 ans. État qui doit être protégé, car il est le garant de la sécurité et des acquis sociaux. Ces éléments historiques nous rappellent également à quel point il est nécessaire de lutter pour des valeurs telles que la justice sociale, l'égalité, la liberté, la solidarité ou encore la durabilité.

Ces commémorations nous permettent également de nous rappeler ce qui nous lie et ce qui nous rend fiers d'être Neuchâteloises et Neuchâtelois. Un canton diversifié tant dans sa population que géographiquement parlant, canton complémentaire entre le Haut et le Bas, les Montagnes, le lac et les vallées, les villes et la campagne, etc. Si ces particularités donnent parfois du fil à retordre, je suis

¹ Éléments historiques inspirés du texte d'André Corswant dans : *Socialisme. Revue mensuelle du Parti suisse du travail*, N° 23 (mars 1947), pp. 12-23.

persuadée qu'elles font aussi la richesse et l'intérêt du canton. Le lac ne serait pas aussi beau sans les Montagnes, non ?

Je suis sûre que l'annonce du 175^e et de ses festivités fait raisonner chez la plupart d'entre vous des échos particuliers, dont fait peut-être partie le fameux hymne neuchâtelois. Le chant créé lors du 150^e anniversaire du canton réveille en moi de sympathiques (même si lointains !) souvenirs. J'avais en effet participé en tant qu'élève aux festivités du 150^e et avais dû apprendre ce chant... Je suppose que je ne suis pas la seule ici ! C'est ainsi que je pense que vous saurez de quoi je parle en vous remerciant vous, chers « enfants heureux de la meilleure des patries » et « rêvant de ce pays et de ce coin de paradis ». Je vous remercie donc de votre attention et de m'avoir fait l'honneur de m'exprimer à cette occasion.

seul le discours prononcé fait foi